

Restriction d'eau

Afin de préserver le niveau de la nappe phréatique et de faire face à l'été, la Municipalité impose une restriction d'eau avec effet immédiat.

Aussi, dès ce jour, il est demandé à la population d'utiliser l'eau potable avec parcimonie, de privilégier la douche plutôt qu'un bain, par exemple, et de ne pas laisser les robinets trop longtemps ouverts.

Il est notamment interdit, jusqu'à nouvel avis :

- d'arroser les gazons ;
- de remplir les piscines (remplissage toléré pour les piscines d'un volume maximum de 5 m³) ;
- de laver les voitures.

L'eau à côté du cimetière (non potable) peut toujours être prélevée gratuitement, le transport incombe à l'utilisateur. De plus, des oyas de plusieurs formats (par exemple 2.5 L), sont en vente à la Petite Epicerie. Ces pots en terre cuite poreuse, enterrés aux pieds des plantes, permettent des économies d'eau importantes (jusqu'à 70%), un gain de temps pour l'arrosage, et contribuent à une meilleure santé des plantes.

Fermeture estivale de l'administration communale

La Municipalité informe la population que le bureau communal sera fermé durant la période estivale du **lundi 11 août au vendredi 22 août 2025 y compris**. La déchetterie reste ouverte sans modification d'horaire.

Veuillez contrôler dès à présent la validité de vos documents de voyage ainsi que le solde de votre carte pour l'élimination des déchets, car il n'y aura aucune permanence durant ce laps de temps.

Les employés communaux se réjouissent de vous accueillir dès le lundi 25 août 2025 selon l'horaire habituel :

Lundi :	07h30 à 09h30 et de 16h30 à 19h30
Mardi :	13h30 à 16h30
Mercredi :	Fermé
Jeudi :	13h30 à 16h30
Vendredi :	Fermé

Appartement de 4 pcs à louer – bloc locatif communal à Faoug

Un appartement de 4 pièces est à louer dans le bâtiment communal à Faoug, rte de Salavaux 1. Situé au 3ème étage, sans ascenseur, l'appartement est disponible pour le 15.08.2025. Loyer de Fr. 1'700.—par mois, charges comprises. Les candidatures sont à envoyer par courriel à info@faoug.ch ou par courrier postal à l'Administration communale, merci de joindre tous les documents usuels (extrait du registre des poursuites daté de moins de trois mois, contrat de travail, trois dernières fiches de salaire, RC et copie carte d'identité). L'annonce peut également être consultée sur le site internet www.faoug.ch, sous la rubrique « actualités », vous y trouverez également notre formulaire de demande de location à remplir et à nous retourner. Il sera répondu uniquement aux dossiers solvables et complets.

Poste de responsable

La Municipalité de Faoug met au concours le poste, nouvellement créé, de

Responsable des services techniques à 60 %.

Entrée en fonction : Dès le 1^{er} novembre 2025 ou ultérieurement.

Sous la responsabilité du Syndic et en collaboration avec la Municipalité, vous garantissez la bonne gestion des services techniques et l'exécution des divers projets communaux en collaboration avec nos mandataires externes.

Profil recherché

- Être au bénéfice d'une formation reconnue dans le domaine de la construction ou des routes, idéalement en tant que dessinateur en bâtiment, géomaticien, génie civil, ingénieur, urbaniste, géographe ou architecte (minimum CFC avec expérience professionnelle ou titre supérieur) ;
- Une expérience au sein d'un atelier d'architecte, d'un bureau technique ou d'une administration communale constituant un atout ;
- Être autonome, capable d'initiatives, polyvalent, organisé et doté d'un bon sens pratique ;
- Bénéficier d'une bonne maîtrise des outils informatiques usuels ;
- Avoir une aisance rédactionnelle en français, la capacité d'échanger en allemand étant un atout.

Le détail de l'offre peut être consulté sur www.faoug.ch. Nous attendons votre dossier de candidature complet, nous ne répondrons pas aux candidats ne correspondant pas au profil.

Délai de postulation : 31 juillet 2025 par courriel à info@faoug.ch ou par courrier.

Renseignements : M. Johann Theux, Syndic, au 079 743 09 18

1^{er} août - La fête nationale à Faoug, approche !

La fête du 1^{er} août sera célébrée à la plage communale, comme à l'accoutumée. Les habitants pourront se restaurer en dégustant une fondue au bord du lac, le programme complet sera communiqué prochainement.

Enquête publique

La Municipalité soumet à l'enquête publique, **du 16.07.2025 au 14.08.2025**, le dossier suivant :

Propriétaire :	FIORE, BARNARDO
Parcelle et situation :	RF 33, La Revougne 2, 1595 Faoug
Coordonnées :	2572516/1195328
Nature des travaux :	Transformation(s)
Dérogation :	--

Ce dossier est déposé au Greffe municipal où il peut être consulté pendant les heures d'ouverture. Les remarques ou oppositions sont à adresser par recommandé à la Municipalité durant le délai d'enquête.

L'annonce officielle est affichée au pilier public communal, les informations ci-dessus sont publiées à titre informatif.
